

Un collectif de psychologues demande l'arrêt immédiat de chantage et de discriminations du gouvernement



[Source : lemediaen442.fr]

Voici la lettre d'un collectif de psychologues qui demande l'arrêt immédiat de toutes les formes de pression, de violences économiques, sociales et psychologiques, de chantage et de discriminations sur la population française. N'oubliez pas de signer la pétition et de partager autour de vous.

LETTRE OUVERTE

COLLECTIF DE PSYCHOLOGUES INDÉPENDANTS

31/08/2021

Impactés en tant que citoyens français, en première ligne pour observer, analyser et accueillir les effets psychoaffectifs, psychosociaux et psychosomatiques sur le public dont nous prenons soin dans le cadre de nos activités professionnelles, bousculés et malmenés par nos instances dirigeantes, après presque deux ans de gestion de cette « crise Covid-19 », nous, psychologues, avons décidé de partager nos observations, nos interrogations, nos doutes et nos colères entre collègues.

Le constat est sans appel pour le collectif que nous avons constitué. En effet, la situation inédite que nous traversons et les réponses de nos dirigeants sont en opposition totale avec les valeurs et l'éthique que nous défendons quotidiennement dans notre profession.

Nous sommes alarmés par l'impact de cette gestion de crise sur la santé psychique et le bien-être de la population. Bien sûr, personne ne s'attend à ce qu'une crise soit un moment particulièrement heureux et s'il existe des façons d'accompagner sa famille, son clan, son groupe, ses compatriotes, à passer une crise et à en ressortir grandi, il en existe d'autres qui alimentent la crise, affaiblissent et annihilent les capacités psychiques d'adaptation et de résilience.

Les médias de toutes sortes ont déjà détaillé à maintes reprises les difficultés matérielles rencontrées dans la gestion de cette épidémie, ce n'est pas notre champ d'expertise. Nous ne reviendrons pas dessus même si beaucoup d'entre nous assistent impuissants à la dégradation des moyens

humains et matériels donnés aux hôpitaux pour soigner les personnes avec la dignité qu'elles méritent et ce, depuis bien avant l'arrivée du virus Sras-cov-2.

Laissons donc de côté l'aspect de destruction du système de santé et concentrons-nous sur la gestion humaine de cette crise et ses effets délétères sur la population, comme les troubles psychiques impactant toutes les classes d'âge, ainsi que toutes les catégories socioprofessionnelles. Dépression, burn-out et stress post-traumatique en sont les maîtres mots. Il ne suffit pas de proposer de rembourser quelques séances de thérapie à des personnes qu'on a angoissées, enfermées, contrôlées et désorientées dans un moment de vulnérabilité extrême pour les réparer en 3 à 10 séances.

Au lieu d'humanité et d'aide soutenante apportées à la population, nous avons repéré l'utilisation de techniques de persuasion, et même de manipulation, issues du management, du marketing et de la technocratie, qui peuvent être qualifiées de perverses, voire cyniquement harceleuses, si jamais elles se révélaient être utilisées à dessein pour poser les jalons d'un régime totalitaire.

Injonctions paradoxales, discours alarmistes s'appuyant sur une énumération de faits ou de statistiques décontextualisés, renversement en son contraire ou inversion des valeurs morales, attaque des besoins primaires (tant sur le plan physiologique, du sentiment de sécurité que du lien social), chantage et menaces, instauration de clivages (en bon/mauvais, vax/antivax, responsables/complotistes, etc.), iniquité des décisions, culpabilisation, aboutissent à l'augmentation de vécus dissociatifs tel que la déréalisation et la dissonance cognitive, résultant de la croyance en des idées ou des valeurs contradictoires, et engendrent un mal-être difficilement surmontable et pathogène.

C'est ainsi qu'en mobilisant principalement les émotions sidérantes comme la peur, la culpabilité et la honte plutôt que les capacités cognitives et intellectuelles des individus, les discours médiatiques et officiels obtiennent l'adhésion à des idéologies et à des comportements auxquels les individus n'adhéreraient probablement pas si seules leurs capacités d'analyse et de discernement étaient sollicitées. Le système actuel entretient une régression vers un fonctionnement infantile, dans lequel le chantage, la peur et l'intrusion perverse permettent d'obtenir l'obéissance.

Nous ne pouvons manquer de repérer aussi, dans les différents aspects de cette gestion de crise, les principes et les mécanismes identifiés par le sociologue Albert D. Biderman pour faire plier psychologiquement un individu.

L'isolement en est la première composante. Il engendre repli et préoccupation excessive centrée sur soi, rupture avec le soutien social permettant de résister et dépendance à l'autorité. Associé à la médiatisation d'une pensée narrative unique considérée comme la seule valable, l'isolement annihile l'esprit critique et accentue la réticence à s'exprimer et à s'interroger, de peur d'être stigmatisé, considéré comme "complotiste" et exclu de son clan

familial, amical ou professionnel.

L'isolement physique et psychologique, la confusion, le doute, la peur et la tension permanente que la gestion de cette crise a fait vivre aux Français ont fragilisé leur santé psychique mais aussi leur santé physique. Que penser de ces choix stratégiques qui, pour sauver des vies, en sacrifient tant d'autres par ailleurs ? En effet, parmi les dommages collatéraux des confinements successifs, nous observons dans nos consultations une augmentation des suicides, y compris chez les enfants, des violences intrafamiliales, des pratiques incestueuses, des troubles anxio-dépressifs, des syndromes de glissement massifs dans les Ehpad et les hôpitaux, etc.

Aujourd'hui, le gouvernement rajoute encore à nos concitoyens une épreuve supplémentaire, en choisissant de les diviser par la stigmatisation de la vaccination et de l'obéissance.

Nous n'acceptons pas qu'un schéma vaccinal, à partir de techniques expérimentales aux résultats discutables, puisse être imposé à notre profession et à nos collègues soignants, obligeant ceux qui refusent de s'y soumettre à renoncer à leur métier. En l'état actuel de la loi du 5 août 2021, les psychologues faisant usage du titre, quel que soit leur lieu d'exercice, y compris en libéral et par téléconsultation, perdent leur droit d'exercer et leur rémunération s'ils ne satisfont pas à l'obligation vaccinale.

Nous exigeons l'arrêt immédiat de toutes les formes de pression, de violences économiques, sociales et psychologiques, de chantage et de discriminations exercées sur nous, nos collègues et les concitoyens ne souhaitant pas se faire vacciner. Nous demandons le rétablissement d'une stratégie favorisant le choix et l'implication individuelle et ce, à partir d'une information libre et éclairée.

Nous ne pouvons pas plus cautionner le passe sanitaire ou la diffusion des données biomédicales pour accéder à la vie quotidienne, du fait non seulement de son caractère discriminant et asservissant mais également à cause du manque de respect du secret médical. A ceux qui pourraient nous opposer ici la dangerosité du virus et la prévalence de la santé publique sur l'atteinte aux libertés individuelles, nous répondons que toutes les options de prophylaxie et de traitements ne sont pas étudiées pour nous permettre de vivre avec, en pleine conscience et responsabilité.

Aujourd'hui, les citoyens qui se croyaient protégés par des lois acquises et essentielles à la garantie de leurs libertés et de leur égalité, se retrouvent à nu et en perte de repères dans un monde qu'ils ne reconnaissent plus. Nous avons tous à redouter les conséquences de cette inversion des valeurs que cette nouvelle donne politique érige en modèle sociétal.

Dans ce contexte inédit où les principes fondamentaux de notre code de déontologie sont mis à mal, nous lançons aussi un appel à tous nos collègues psychologues.

N'ayez pas peur de prendre position pour le respect des « libertés et droits fondamentaux garantis par la loi et la Constitution, par les principes généraux du Droit communautaire et par les conventions et traités internationaux. » Restons attachés « à respecter l'autonomie de la personne et en particulier son droit à l'information, sa liberté de jugement et de décision »? Tout ce qui constitue le premier principe du code de déontologie des psychologues parce que : « Le respect de la personne dans sa dimension psychique est un droit inaliénable. Sa reconnaissance fonde l'action des psychologues. »

Nous devons comprendre là qu'il ne peut s'aliéner sous aucun prétexte, ni même aucun régime dit d'exception. En aucun cas un psychologue ne saurait être l'instrument d'un pouvoir qui devient pathologique, malsain, intrusif et traumatique, puisque sa fonction au contraire, c'est bien d'en émanciper les individus.

Engageons-nous ensemble pour le respect de nos choix concernant notre intégrité physique et psychique.

Interrogeons notre posture professionnelle et déontologique en nous demandant comment continuer d'accompagner des personnes vers une meilleure autonomie de pensée si nous sommes nous-mêmes assujettis à une pensée unique ?

Cette question se pose de la même façon que celle concernant la restriction de nos pratiques à des outils ou des méthodes imposées par décret, à la volonté de nous soumettre à l'allégeance à la pensée étatique par un ordre professionnel, ou à celle de la pensée médicale par la paramédicalisation de notre profession, tel que nous le dénoncions en nombre en manifestant le 10 juin dernier.

Comment garder notre propre autonomie de penser et d'agir, en dehors de toute contrainte normative, pour nous-mêmes et pour les personnes que nous accompagnons, d'autant plus lorsque cette dernière est changeante, aléatoire et arbitraire ?

Nous invitons donc tout collègue, tout professionnel du soin et de l'accompagnement et plus largement toute personne se reconnaissant dans ces principes, à nous soutenir, à réagir et à s'organiser.

Signez cette Lettre ouverte et partagez-la au maximum !

Un collectif de psychologues indépendants issus d'un *Réseau de Solidarité Active*.